

Company: ACB ILUMINACION, S.L.
Address: CAMINO DE VALENCIA, 104 RIBARROJA DEL TURIA, VALENCIA
Tel.: +34 962779021 | +34 962779260
Tech. Dept.: Octavio Amate Martínez

Le marquage CE est requis pour les produits qui entrent dans le champ d'application des directives ou règlements de l'Union européenne qui exigent ce marquage. Les produits concernés, comme les jouets, les machines, les équipements médicaux, les équipements électriques et/ou électroniques, etc., devront non seulement porter le marquage CE, mais aussi être conformes aux normes harmonisées des directives qui s'appliquent au produit et le fabricant devra disposer de la déclaration de conformité de l'UE.

Les directives ou règlements relatifs au marquage CE s'appliquent aux produits finis et sont basés sur la mise en place d'exigences essentielles de santé et de sécurité pour les utilisateurs des produits et s'appliquent donc principalement au produit complet avec tous ses éléments et composants évalués ensemble.

Elements and components that are not electrical or electronic – such as the lamp shades on our company's lighting products – cannot bear the CE marking as they do not appear in the field of application of any EU Directive or Regulation stipulating this and, therefore, if they are marked with the CE marking or accompanied by an EU Declaration of Conformity this would be illegal and could be considered misleading information for consumers.

Quoi qu'il en soit, tous les abat-jour figurant dans nos catalogues ont été testés avec nos produits et dans les pires conditions susceptibles d'affecter la sécurité, principalement en raison des risques d'inflammabilité, de sorte qu'ils peuvent être utilisés dans de multiples applications de produits d'éclairage.

ACB ILUMINACIÓN, S.L. - Valencia, 09-2026